

Déclaration des représentants des personnels au CTL du 23 mai 2018

Monsieur le Président,

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de la DISI Paris-Normandie ont boycotté le CTL du 17 mai 2018 pour protester contre le démantèlement programmé de la DGFIP, démantèlement qui se traduit localement par des suppressions, des fermetures de sites et des restructurations qui vont gravement impacter les conditions de vie, de travail et d'exercice des missions des agents. Ce démantèlement se traduira prochainement par la désorganisation complète des DISI et plus particulièrement, pour ce qui nous concerne, par l'éclatement de la DISI Paris-Normandie.

En janvier 2018, était lancé contre la Fonction Publique le programme CAP 2022 : suppression de 50 000 emplois dans la Fonction Publique de l'État, économie de 4 milliards d'euros de dépenses publiques et privatisation de pans entiers de missions de service public. S'en est suivi l'annonce du recours accru aux non-titulaires, du renforcement de la rémunération au mérite, de la diminution du nombre d'instances de représentation du personnel et d'un plan de départs volontaires. Bercy, DGFIP en tête, est considéré comme "LE" principal réservoir de suppressions d'emplois et d'économies d'échelle !

Et que dire de la protection du statut des fonctionnaires. NON le fonctionnaire n'a pas de privilège. Il a un statut qui le protège, lui mais aussi les citoyens usagers (et non clients) du service public. Impartialité, neutralité, probité et égalité de traitement, voilà à quoi doit se résumer les droits et obligations du fonctionnaire, pour la défense du service public face aux vellétés du politique.

En mars 2018, le directeur général de la DGFIP précisait qu'il ne se privera d'aucune idée de restructurations/abandons de missions, alors que le rythme est déjà insoutenable ! Dans cette logique, il modifie les règles de gestion pour faciliter les mobilités forcées, les suppressions d'emplois et de services.

Aide à la télédéclaration de l'IR par La Poste moyennant 50 euros, transfert d'une partie de l'accueil téléphonique vers une plate-forme privée, données « marchandisables » du cadastre confiées à la société privée Worldline, développement des Maisons de Services au Public pour se substituer à nos services de pleine compétence, remise en cause de la séparation ordonnateur/comptable, fermeture de services et de sites, etc... C'est le dépeçage de notre Administration qui est engagé !

De 2009 à 2018, 21 431 emplois ont été supprimés à la DGFIP ! Les postes non pourvus sont estimés à plus de 3 000. On peut évaluer à plus de 30 000 le manque d'agents dans les services pour fonctionner correctement.

Comble du mépris, le gouvernement réduit aujourd'hui les possibilités de promotion, ralentissant ainsi les agents dans leur carrière.

C'est pourquoi les organisations syndicales Solidaires, CGT, FO ont engagé la riposte.

La journée de grève et de manifestation du 22 mars dernier a été un franc succès, singulièrement au ministère des Finances mais surtout à la DGFIP avec des taux de grévistes jamais connus depuis 2009.

20 directions (dont deux DISI) passent la barre des 50 % de grévistes, pour l'essentiel dans des départements ruraux.

54 directions se situent entre 40 et 50 %, 47 entre 20 et 40 %.

A la DISI Paris-Normandie, le pourcentage de grévistes était supérieur à 33 %. Plus d'un agent sur trois était en grève !!!

Les agents de la Fonction Publique avaient toutes les raisons d'être en grève le 22 mars, et le seront tout autant dans les semaines et mois à venir :

- Rétablissement de la journée de carence
- Gel du point d'indice
- Suppression annoncée de 120 000 emplois dont 50 000 dans la fonction publique d'Etat
- CAP 2022 qui pourrait confier une partie des missions du service public au privé
- Suppression du statut des fonctionnaires
- Recours à des contractuels de droit privé

On ne parle plus de :

« modernisation de l'Etat ou de modernisation de l'action publique » mais de « transformation publique » !!!

Une nouvelle organisation administrative est en marche !!! Elle semblera bien loin des besoins et de l'égalité de traitement des citoyens.

La réorganisation, ou plutôt désorganisation des DISI, en est la parfaite illustration à la DGFIP par le futur regroupement/éclatement de 4 DISI qui devait se faire en secret sans aucune information des représentants du personnel. Comment peut-on encore parler de dialogue social ???

Ce regroupement / éclatement n'est pas acceptable. On est bien loin des « ESI à moins de 2 heures du siège » vantés lors de la mise en place des DISI.

Nous sommes persuadés qu'il est le préambule au regroupement d'autres DISI puis d'ESI puis des différents services de ceux-ci !!! Les agents ne peuvent plus avoir confiance dans les affirmations de nos directeurs. Pour exemple, les mêmes arguments utilisés lors de la mise en place des PUV sont retournés à l'inverse aujourd'hui pour justifier de la fermeture des AT. En quelques mois, la pérennité d'un emploi, d'une mission peut ne plus être assurée.